

ANNEXE 1
ARTICLE VITISPHERE 24 JUIN 2019

<https://www.vitisphere.com/actualite-89805-les-mesures-etudiees-en-champagne-pour-sadapter.html>

Accueil / Viticulture / Les mesures étudiées en Champagne pour s'adapter

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les mesures étudiées en Champagne pour s'adapter

Le Comité Champagne met en place des mesures pour que la viticulture champenoise s'adapte au changement climatique et contribue à son atténuation. L'implantation de vignes semi-larges est une des pistes évoquées.

Par Aude Lutun Le 24 juin 2019



Arnaud Descôtes, directeur du pôle technique et environnement du Comité Champagne, détaille les expérimentations menées par l'interprofession pour s'adapter au changement climatique. - crédit photo : Aude Lutun

S'adapter au changement climatique et l'atténuer, tel est le mot d'ordre d'Arnaud Descôtes, directeur du pôle technique et environnement du

Comité champagne. Plusieurs pistes ont été présentées lors de la conférence de presse du 18 juin sur le domaine expérimental de l'interprofession à Plumecoq (Marne), notamment dans les modes de conduite de la vigne. La gestion de l'adaptation de la hauteur et de la densité du feuillage est un levier d'adaptation au changement climatique. Le Comité Champagne préconise de limiter les rognages en prévision de fortes chaleurs pour conserver un effet d'ombrage. Il conseille également de rogner court pour augmenter la présence de jeunes feuilles et la production d'acide malique, la crainte étant d'avoir des vins moins acides.

Vignes semi-larges

Parmi les leviers pouvant être rapidement mis en place – à la différence du travail sur de nouvelles variétés de vignes – l'implantation de vignes semi-larges (VSL) semble être une piste intéressante. Le Comité Champagne mène des expérimentations de VSL depuis 2005 sur 17 parcelles. Les espacements entre rangs varient de 1,80 à 2,20 m et ceux entre cepes de 0,90 à 1,20 m. La densité de plantation est comprise entre 4 000 et 5000 pieds/ha contre 8 000 pieds/ha actuellement. Le bilan de ces essais sera transmis aux professionnels fin 2019, qui décideront ensuite s'ils demandent à l'INAO l'autorisation d'introduire ce mode de conduite dans le cahier des charges de l'appellation. Le bilan portera sur cinq critères : économie, environnement, œnologie, ergonomie du travail et impact paysager. Les dégustations en test triangulaire (deux vins sont identiques sur les trois proposés à l'aveugle) montrent que dans 2/3 des cas, les dégustateurs ne notent pas de différences significatives. Et dans le tiers restant, 50 % préfèrent les vins issus de vignes actuelles et 50 % de vignes semi-larges. Cette pratique peut être intéressante dans un climat plus chaud car elle facilite l'enherbement. Les vignes sont alors moins exposées au stress hydrique.

La Champagne poursuit par ailleurs son travail sur la réduction de son empreinte Carbone, avec une diminution de 20 % de l'empreinte Carbone entre 2003 et 2018. L'objectif est d'atteindre une baisse de 75 % à l'horizon 2050.

Le réchauffement climatique en quelques chiffres

En trente ans, l'indice de Huglin est passé de 1565 à 1800 et celui de fraîcheur des nuits de 9,8 °C à 10,4 °C. La température moyenne a augmenté de 1,1 °C et la pluviométrie n'a pas bougé, à 700 mm/an en moyenne. Les dates de vendanges ont été avancées de 18 jours. L'acidité totale a baissé de 1,3 gH₂SO₄/L, le degré d'alcool progressant de 0,7 % vol.

Source : Comité Champagne